COBAMIL
Conseil des bassins versants des Mille-Îles

RAPPORT ANNUEL

2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE
MOT DE LA DIRECTION
MISSION ET MANDAT
TERRITOIRE
RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
ÉQUIPE
REVENUS
PROJETS
COMITÉS EXTERNES
MEMBRES
REMERCIEMENTS

MOT DE LA PRÉSIDENTE

MME DENISE CLOUTIER

Le COBAMIL termine l'an neuf (9) de son existence avec le sentiment du devoir accompli… Pour plusieurs acteurs de l'eau de la zone hydrographique des Mille Îles, le COBAMIL fait maintenant office de référence en matière de gestion de l'eau. Les intervenants savent qu'ils peuvent compter sur son expertise pour mener à terme des projets inspirants. Cet exploit, nous l'avons accompli avant que le ministère de l'Environnement ne nous annonce qu'il doublait notre financement pour les trois prochaines années. Je tiens ici à souligner le rôle important qu'a joué le ROBVQ dans cette victoire attendue depuis plus de cinq ans. Ce financement additionnel a donné au COBAMILde l'oxygène qui lui permet maintenant de réaliser pleinement sa mission et au-delà.

Par exemple, la signature de l'entente sur la vulnérabilité des sources d'eau potable, en partenariat avec Polytechnique Montréal et en concertation avec sept villes productrices d'eau potable de son territoire, fait du COBAMIL le pionnier dans l'application du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* au Québec. Cet exploit est d'ailleurs cité en exemple par le ministère de l'Environnement. De plus, la réalisation du Bioblitz a fait la démonstration de la grande capacité du COBAMIL à rassembler les ressources scientifiques rapidement et efficacement pour produire un rapport aussi original que complet. Avec la Fête de la rivière à Mascouche, nous avons moussé le sentiment d'appartenance des citoyens à leur rivière. Je peux sans crainte affirmer que tous nos projets ont reçu des commentaires élogieux de la part de nos partenaires. Je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel de nos employés à cet effet, Cynthia Gagnière, Claire Lacroix, et nos nouvelles recrues, Vincent Lessard, Rachel St-Pierre et, tout récemment, Naomie Goller.

Par ailleurs, le départ de notre directrice générale, Elsa Dufresne-Arbique, et l'arrivée de notre nouveau directeur, Raphaël Goulet, ont permis une transition en douceur, Raphaël ayant été membre du Comité exécutif du COBAMIL pendant plusieurs années. Il connaissait donc les enjeux, et a pris la relève de manière efficace et rapide. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son travail assidu.

Fait exceptionnel, lors de l'ouverture officielle de nos bureaux au début mars, nous avons eu le privilège de recevoir le nouveau ministre de l'Environnement lui-même, notre député M. Benoit Charette, qui renouait avec ses anciens locaux. Avec lui, nous avons bon espoir que le gouvernement actuel mettra l'eau en priorité et que des sommes importantes pourront y être investies.

Je vous invite à venir nombreux au Gala Flambeau, en octobre prochain, pour honorer les acteurs de l'eau qui réalisent des actions de notre plan directeur de l'eau. Ne perdons pas de vue notre objectif commun : une qualité d'eau qui nous permettra de nous baigner éventuellement… c'est seulement à ce moment-là que notre devoir sera vraiment accompli…

Merci et bon été.

Denise Cloutier

MOT DE LA DIRECTION
M. RAPHAEL GOULET

Quel bonheur de me joindre officiellement à l'organisme que j'ai vu grandir de si belle façon au cours des 5 dernières années! Je me sens privilégié d'avoir pu m'impliquer comme administrateur et membre du comité exécutif pendant tout ce temps et de pouvoir ainsi passer à la direction générale. Après une année en poste, je peux dire que mes perceptions initiales sont confirmées : je me suis joint à un organisme dynamique et crédible et à une équipe compétente et dévouée. Nous réalisons des projets tellement positifs qui font vraiment une différence. Il n'y a pas de meilleur sentiment.

L'année 2018-2019 aura été à l'image de la progression du COBAMIL au cours des dernières années… très occupée, sans cesse en expansion et remplie de beaux défis. La croissance de notre équipe par l'ajout de membres du personnel importants, le déménagement vers des locaux plus grands et mieux adaptés à nos besoins et la gestion de projets d'envergure comme l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la rivière des Mille Îles, l'inventaire de plantes aquatiques exotiques envahissantes sur le lac des Deux Montagnes et la délimitation des milieux humides à Boisbriand témoignent tous de l'ampleur de cette année productive.

Je tiens personnellement à remercier les membres du conseil d'administration et la permanence pour leur accueil chaleureux et leur implication. Nous entamons grâce à eux la prochaine année fiers de nos réalisations de 2018-2019 et outillés par nos apprentissages.

Au plaisir de vous rencontrer au cours de la prochaine année et merci pour votre intérêt envers nos activités!

MISSION ET MANDAT

MISSION

Le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) est un organisme à but non lucratif fondé en 2010. Notre organisme de bassins versants (OBV) est mandaté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) afin de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), tel que stipulé dans la Politique nationale de l'eau et la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau.

MANDAT

Les OBV sont des organismes de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau. Le mandat principal du COBAMIL est d'élaborer, de promouvoir et d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone intégrée des Mille-Îles, et ce, en concertation avec les différents acteurs de l'eau présents sur le territoire. Le PDE est l'outil de planification qui indique les mesures que pourront prendre les intervenants locaux pour atteindre les objectifs en matière de préservation et de restauration des usages de l'eau.

VALEURS

- Nous considérerons l'eau comme un bien commun;
- Nous croyons à l'importance de la protection, de la conservation et de la mise en valeur de l'eau et des écosystèmes aquatiques;
- Nous estimons que la concertation permet la production d'une vision commune entre les acteurs du milieu;
- Nous contribuons à la mise en place d'actions et de changements concrets en matière de gestion de l'eau;
- Nous plaçons la connaissance au cœur de notre action.

TERRITOIRE

Notre zone d'intervention, située dans la couronne nord de Montréal, couvre une superficie de 1 052 km² et compte une population approximative de 430 000 personnes. Quatre principaux cours d'eau drainent le territoire du COBAMIL : les rivières du Chêne, du Chicot, aux Chiens et Mascouche. Ces derniers cumulent un total de 120 kilomètres de cours d'eau et couvrent 779 km2 . La zone agricole permanente des bassins versants du COBAMIL couvre la majeure partie du territoire, soit 66 %, alors que la trame urbaine en occupe 20 %. Quant aux ressources hydriques, soit l'eau et les milieux humides, ils composent moins de 4% du territoire du COBAMIL.

Rivière du Chêne

Rivière aux Chiens

Rivière du Chicot

Rivière Mascouche

RÉSEAU HYDOGRAPHIQUE

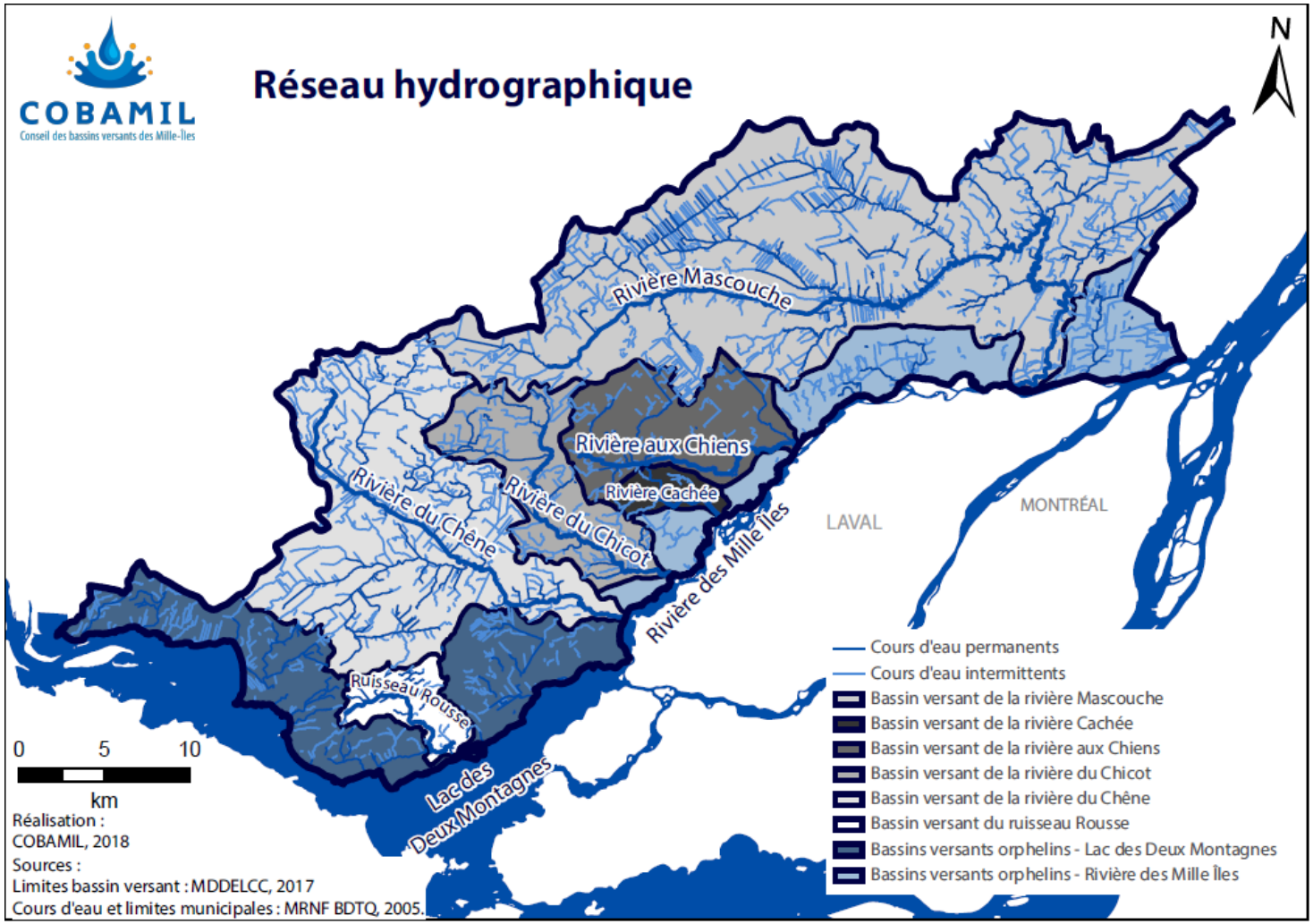

ÉQUIPE

COMITÉ EXÉCUTIF

Mme Denise Cloutier

Présidente

M. Jean Lauzon

Vice-Président

M. Claude Martel

Secrétaire

Mme Isabelle Roy

Trésorière

Mme Nathalie Ricard

Conseillère région est

EMPLOYÉ

Raphaël Goulet, M. Sc. Biologie

Directeur général

Rachel St-Pierre

Adjointe administrative

Claire Lacroix, M. Sc. Géographie

Coordonnatrice à l'environnement et aux communications

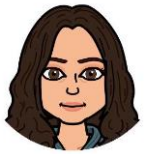

Cynthia Gagnière, M. Sc. Géographie

Chargée de projets du Plan directeur de l'eau

Vincent Lessard, M. Sc. Biologie

Chargé de projets en environnement

Naomie Goller, B. Comm. et Sc. Politique

Chargée de projets en communication

ÉQUIPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGION OUEST

SECTEUR ÉCONOMIQUE

- Mme Magali Noiseux-Laurin Ferme la Sapinière
- M. Michel Lauzon UPA Deux-Montagnes
- M. Gérald Renaud SAGIE inc.

SECTEUR MUNICIPAL

- Mme Ysabelle Gauthier Ville de Mirabel
- Mme Joëlle Larente MRC de Deux-Montagnes
- Eugene Nicholas du Conseil de bande de Kanesatake

SECTEUR COMMUNAUTAIRE

- Mme Denise Cloutier du C.I.EAU
- M. Jean Lauzon de Éco-Nature
- Mme Danielle Laramée de la Commission Scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles
- M. Stéphane Michaud du Parc régional du Bois de Belle-Rivière

ÉQUIPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGION EST

SECTEUR ÉCONOMIQUE

- M. Pascal Mathieu de l'UPA L'Assomption-Les Moulins
- Mme France Majeau de l'UPA Outaouais-Laurentides
- M. Claude Martel, Géographe-conseil
- M. Samuel Roger de Signaterre Environnement

SECTEUR MUNICIPAL

- MM. Keven Renière et Pierre Barrette de la MRC Thérèse-De Blainville
- M. Bertrand Lefebvre et Mme Nathalie Ricard de la MRC Les Moulins

SECTEUR COMMUNAUTAIRE

- Mme Laurence Bleau de la SODAM
- M. Normand Ouimet de la Fondation Dyson Moore
- M. Mathieu Rainville du Cégep Régional de Lanaudière
- Mme Isabelle Roy du Groupe Plein Air Terrebonne

REVENUS

ÉVOLUTION DES REVENUS

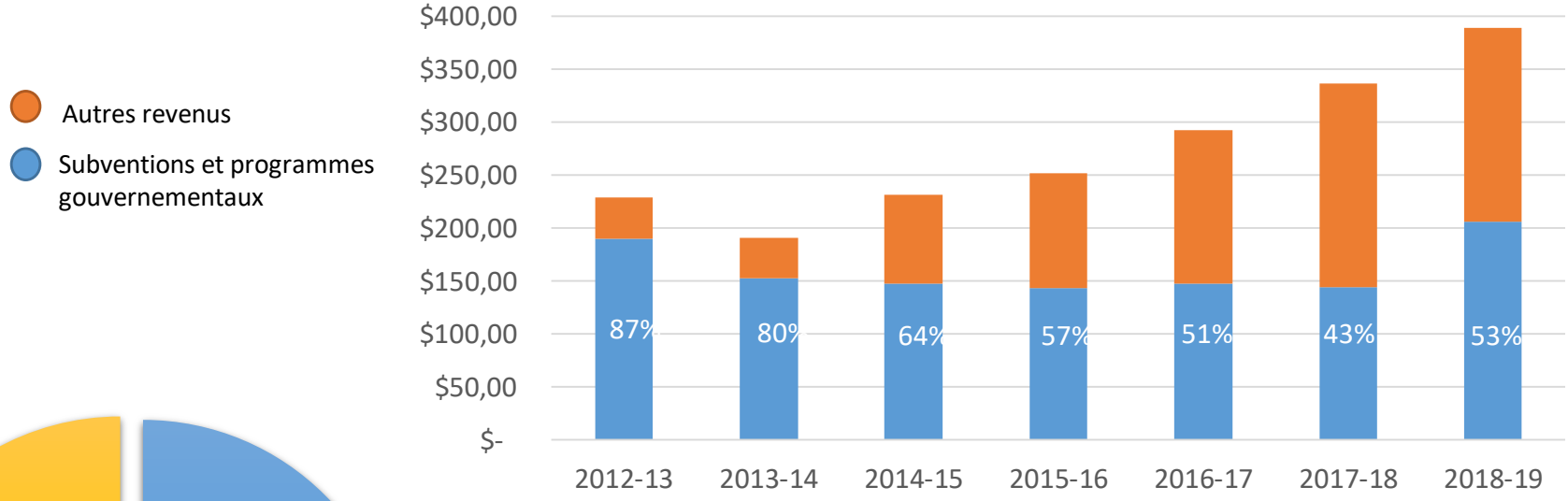

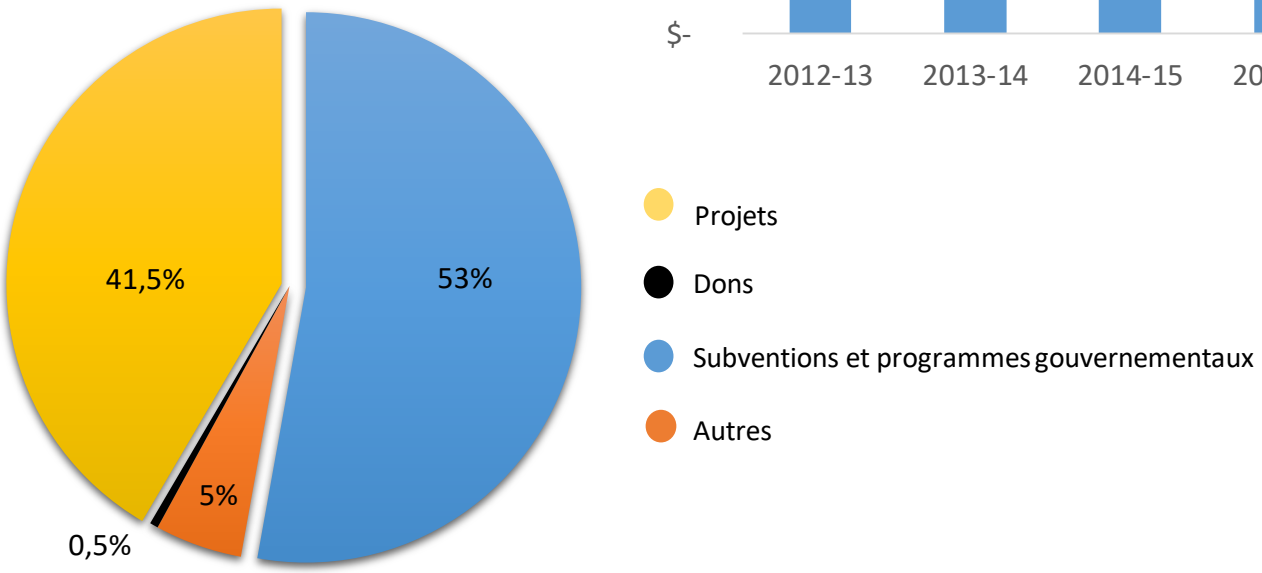

PROJETS

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDE

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action 2015-2020, l'équipe du COBAMIL a élaboré des questionnaires pour chacun des groupes d'acteurs du territoire afin de compiler les actions du PDE réalisées à travers le territoire. Ainsi, depuis 2015, on compte plus de 276 actions qui ont été amorcées ou achevées, 80 de plus que l'année dernière! L'axe de priorisation «Perte et dégradation des milieux humides et riverains» est celle qui présente le plus d'actions réalisées ou en cours de réalisation avec un total de 99!

NOUVEAUX MANDATS DU MELCC

La nouvelle convention 2018-2021 liant les organismes de bassins versants (OBV) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) prévoit deux nouveaux livrables pour octobre 2019. Le premier livrable consiste en une priorisation des problématiques issues du PDE approuvé. Comme le Plan d'action 2015-2020 du COBAMIL présentait déjà quatre axes d'interventions prioritaires, les étapes de priorisation ont dû être revues à partir des informations contenues dans le Diagnostic du PDE. Également, puisque l'élaboration complète du PDE date de 2014, le COBAMIL a cru bon de revoir si les 12 problématiques répertoriées dans le Diagnostic étaient toujours observées sur le territoire en 2019 et si de nouvelles seraient apparues ou devenues plus importantes pour les acteurs de l'eau du territoire.

Ainsi, c'est à l'aide d'un sondage en ligne, diffusé à travers plusieurs plateformes de communications, que le COBAMIL a obtenu plus d'une centaine de réponses d'acteurs donnant leurs perceptions de la ressource en eau sur le territoire. Cette première mise à jour des problématiques et des préoccupations des acteurs du territoire permettra de mieux cadrer les futurs ateliers participatifs de priorisation. Ces ateliers participatifs, au nombre de 4 (comité citoyen ouest, comité citoyen est, comité technique et conseil d'administration) permettront de développer le futur Plan d'action 2020-2026 du COBAMIL.

PROJETS

ÉTUDES DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE

C'est au cours de cette année que les contrats en lien avec les études de vulnérabilité des sources d'eau potable liant les villes de Deux-Montagnes, Saint-Eustache, Laval, Sainte-Thérèse, Rosemère, la Régie d'aqueduc intermunicipale Les Moulins, la Polytechnique de Montréal et le COBAMIL ont été signés. Cette collaboration a d'ailleurs été soulignée par une conférence de presse avec comme invité d'honneur M. Benoit Charrette, Député de la circonscription Deux-Montagnes et ministre de l'Environnement du Québec.

Le gouvernement du Québec a édicté en 2014 le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*, lequel demande aux municipalités productrices d'eau potable d'élaborer des études de vulnérabilité de leurs sources d'eau potable. Elles devront chacune, d'ici 2021, déposer au MELCC une étude traitant des enjeux et des risques pour la production d'eau potable. Ces études analyseront plus particulièrement les aires de protection immédiate (500 mètres en amont) et intermédiaire (10 km en amont) des prises d'eau.

ZONES DE PROTECTION INTERMÉDIAIRES
Prises d'eau potable de la zone des Mille-Îles

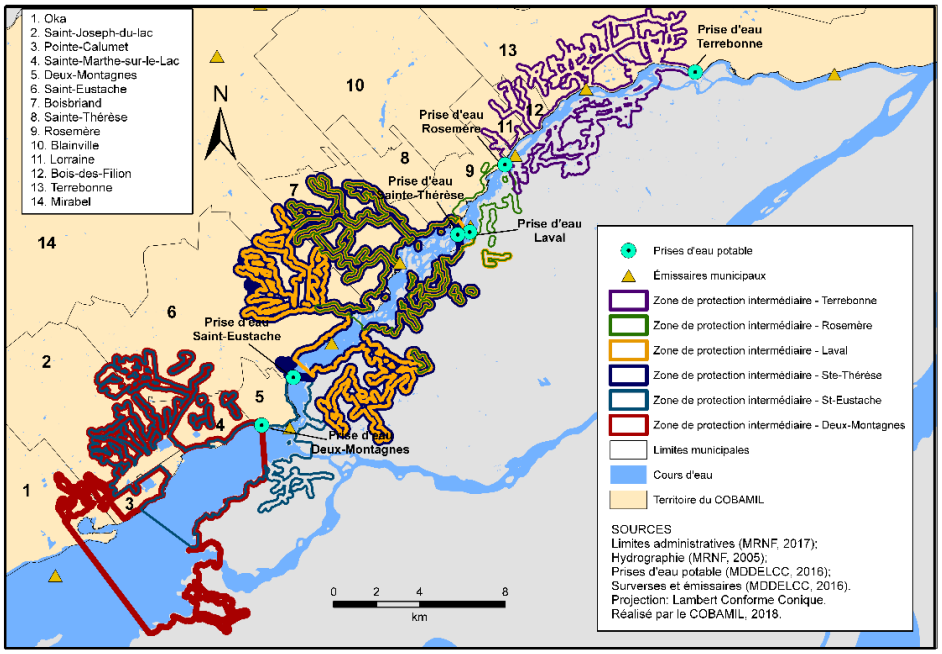

Le cas de la rivière des Mille Îles est un cas bien particulier, car cinq villes et une régie d'aqueduc y puisent successivement leur eau. Puisqu'elles sont toutes rapprochées, leurs zones intermédiaires sont juxtaposées en maintes occasions. À la vue des cartes faites par le COBAMIL, il est devenu clair qu'un travail collaboratif et concerté serait de mise, afin de minimiser le travail et éviter les coûts inutiles. Le COBAMIL et l'école Polytechnique de Montréal ont donc proposé leurs services à ces six partenaires, afin que nous puissions travailler tous ensemble dans les années à venir.

PROJETS

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE

SUIVI PERMANENT DES TRIBUTAIRES (SUPER-2MI)

Né d'une collaboration entre le COBAMIL et les MRC Les Moulins (depuis 2011), Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes (depuis 2012), ainsi que la Ville de Lorraine (2014), le Suivi permanent des tributaires (SUPER-2MI) assure un suivi de la qualité de l'eau des principaux tributaires nord de la rivière des Mille Îles et du lac des Deux Montagnes. Un total de 11 stations ont été échantillonnées en 2018 dans le cadre du SUPER-2MI. Les campagnes d'échantillonnage mensuelle ont lieu entre avril et octobre. Puisque les principaux problèmes de contamination des eaux naturelles surviennent après des précipitations, deux campagnes d'échantillonnage sont aussi réalisées après une pluie abondante.

PARAMÈTRES ANALYSÉS EN LABORATOIRE	PARAMÈTRES ANALYSÉS AVEC LA SONDE MULTI-PARAMÈTRES
Coliformes fécaux	pH
Matières en suspension	Solides totaux dissous
Phosphore total	Conductivité spécifique
Nitrites-Nitrates	Température
Azote ammoniacal	

RÉSEAU-RIVIÈRES

Depuis mai 2011, la région dispose de stations de suivi de la qualité de l'eau à l'embouchure des rivières du Chêne (Saint-Eustache) et aux Chiens (Lorraine), entièrement financées par le MELCC et son programme Réseau-rivières.

Le COBAMIL tient à remercier chaleureusement les partenaires qui rendent ce programme possible. Le suivi de la qualité de l'eau est essentiel afin de comprendre les problèmes qui affectent nos ressources en eau. Ces connaissances permettent de mettre en œuvre des actions adaptées pour assurer la pérennité de la ressource, des écosystèmes et des usages que nous faisons de ces rivières!

PROJETS

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE (SUITE)

RIVIÈRE MASCOUCHE

La municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines a mandaté le COBAMIL à l'été 2018 pour procéder à un suivi bactériologique de l'eau de la rivière Mascouche. Les échantillonnages sont effectués de manière bimensuelle et visent à déterminer les concentrations en coliformes fécaux à quatre stations d'échantillonnage. Le suivi de la qualité de l'eau est effectué afin de cibler plus précisément d'où pourraient venir d'éventuelles contaminations aux coliformes fécaux dans la rivière qui traverse la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines.

CORPORATION DES ROSEAUX

À la demande de la Corporation des Roseaux sur le lac, le COBAMIL effectue un échantillonnage mensuel durant les mois de juin, juillet et août sur un lac de Blainville. Cet échantillonnage a pour but de suivre la concentration en coliformes fécaux dans le plan d'eau et d'en garantir la sécurité des usages par les citoyens. Les échantillons sont pris à trois endroits dans le plan d'eau afin d'avoir un portrait global du lac.

MRC Les Moulins Terrebonne • Mascouche
MRC Deux-Montagnes
MRC de Thérèse-De Blainville
Ville de Lorraine www.ville.lorraine.qc.ca
Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec

PROJETS

PATROUILLE DE DÉTECTION DES PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Grâce à la participation financière de la MRC de Deux-Montagnes, du CRE Laurentides et du Parc national d'Oka, le COBAMIL a effectué au courant de l'été 2018 une patrouille de détection sur le lac des Deux Montagnes afin de trouver et identifier des espèces de plantes aquatiques exotiques envahissantes. La patrouille sur le lac s'est étendue sur une durée de 9 jours durant lesquels 2859 points d'échantillonnage ont été enregistrés, recouvrant une superficie de 32km². Parmi ces observations, 542 recensent la présence de myriophylle à épis, trois de châtaigne d'eau, une de potamot crépu et une d'hydrocharide grenouillette. L'équipe du COBAMIL a pu repérer ces espèces de PAEE en patrouillant des zones de faible profondeur et en observant le fond du lac à l'aide d'aquascopes ou en prélevant des échantillons de plantes avec un râteau lesté. Les zones les plus touchées par les plantes exotiques envahissantes sont à proximité du parc national d'Oka (Petite Baie et Grande Baie), la Baie des Indiens et les alentours de l'Île de Carillon.

La patrouille de détection disposait aussi d'un deuxième volet visant le repérage et l'identification de plantes terrestres exotiques envahissantes. Pour ce faire, cinq zones riveraines ciblées par la MRC de Deux-Montagnes ont été explorées par les employés du COBAMIL. Les plantes les plus problématiques dans la région sont le butome à ombelle, le roseau commun et la salicaire commune. Ces trois plantes couvrent à elles seules plus de 17,5 ha dans les zones patrouillées.

Des activités de sensibilisation sont prévues au courant du printemps et de l'été 2019 afin d'éduquer la population de la région à la problématique des espèces exotiques envahissantes. Des outils de sensibilisation seront distribués à la population et des kiosques seront tenus aux rampes de mise à l'eau des municipalités du territoire afin de rejoindre un maximum de plaisanciers.

PROJETS

BIOBLITZ AU BOIS DE BELLE-RIVIÈRE

Le tout premier Bioblitz organisé par le COBAMIL a eu lieu les 2 et 3 juin 2018 au Parc régional éducatif du Bois de Belle-Rivière, à Mirabel. Un bioblitz est un événement d'une durée approximative de 24h qui a pour but d'inventorier un maximum de biodiversité sur un territoire donné. Dans le cas du bioblitz du Bois de Belle-Rivière, ce sont 28 professionnels et bénévoles spécialistes dans différents domaines des sciences environnementales qui se sont réunis pour dresser une liste des espèces présentes dans le parc. Les inventaires se sont étirés durant une période de 27 heures, suite à quoi une liste de 608 espèces ou genres ont été identifiés. Parmi les espèces observées, 4 sont vulnérables à la récolte (plantes), 1 est susceptible d'être désignée vulnérable ou menacée, 1 est vulnérable, 3 sont menacées et 1 est en voie de disparition (selon la LEMV ou le COSEPAC).

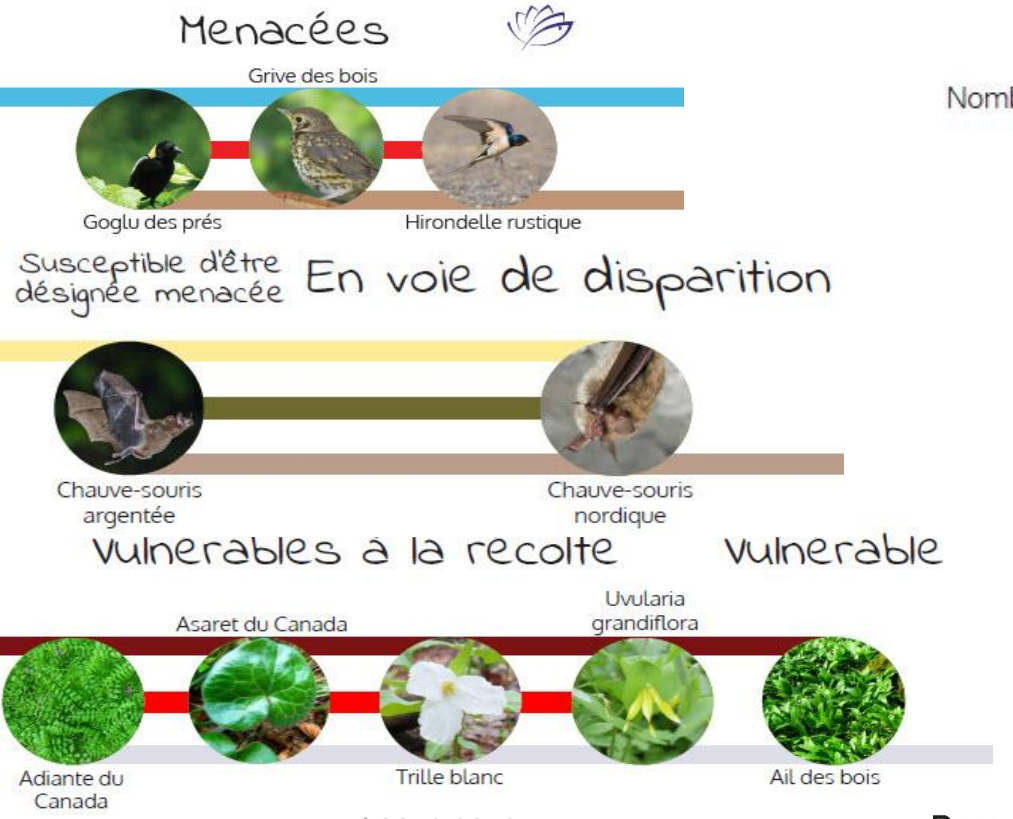

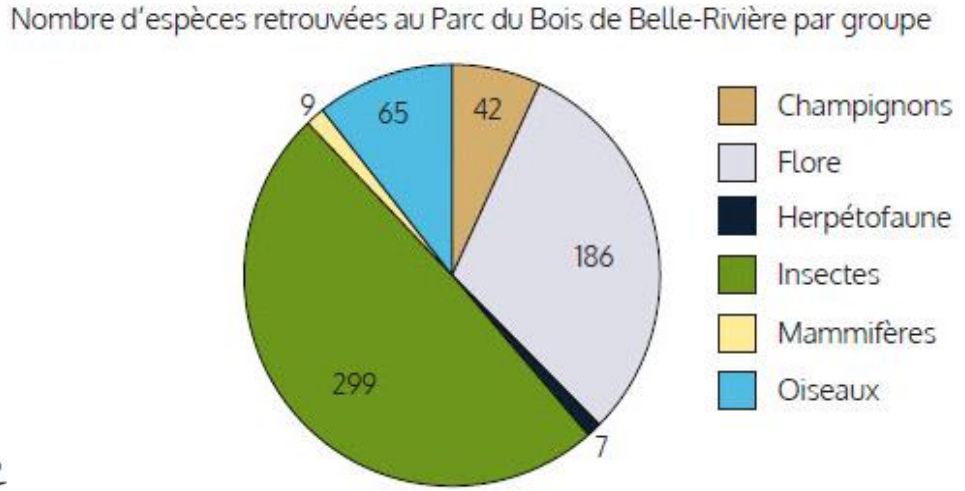

PROJETS

CONFÉRENCES EN PLEIN AIR À LA FORÊT DU GRAND COTEAU DE LORRAINE

Ce projet avait pour objectifs de promouvoir l'activité physique au sein de la forêt du Grand Coteau de Lorraine, d'utiliser son potentiel éducatif et sensibiliser les citoyens à l'importance de ce milieu naturel et de procéder au lancement officiel du parcours interprétatif aménagé à l'automne 2017. Pour atteindre ces objectifs, nous avons organisé des activités de randonnées pédestres agrémentées d'animations thématiques en plein air sous forme de conférences, tout au long du trajet du parcours interprétatif. Les animations ont eu lieu à même les sentiers, notamment aux abords des panneaux d'interprétation installés en novembre 2017.

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Une première journée de conférence, portant sur le thème de la flore forestière, a eu lieu en juin 2018 et une deuxième, sous le thème de l'ornithologie, s'est déroulée au mois de septembre suivant. Ces activités ont permis de faire découvrir le nouveau parcours interprétatif aux citoyens de Lorraine. Mis en place en novembre 2017, il devenait impératif d'inviter les citoyens à découvrir le site et de les inciter à pratiquer la randonnée pédestre au sein de la forêt. Il s'agissait de la première activité organisée par la Ville visant à faire découvrir ce parcours encore inconnu des résidents lorrains. Au total, 4 conférences ont eu lieu au cœur de la forêt, réparties sur 2 journées, totalisant 95 participants.

Le projet de conférence en plein air à la forêt du Grand Coteau s'intègre dans une vaste démarche de la Ville de Lorraine qui travaille depuis plusieurs années à la valorisation de cette forêt. En plus de l'installation d'une série de panneaux d'interprétation, d'importants travaux de mise en valeur des sentiers ont d'ailleurs été réalisés sur le site à l'automne 2017. L'ouverture d'un tronçon d'environ 100 mètres a permis de relier certains sentiers créant ainsi un nouveau trajet en forme de boucle. Le réseau de sentiers de 2,2 km nouvellement balisé et cartographié est maintenant agrémenté d'une centaine de balises ainsi que d'une quarantaine de flèches directionnelles visant à limiter l'empiètement hors sentier et à conserver l'intégrité du boisé.

PROJETS

FÊTE DE LA RIVIÈRE

C'est dans une ambiance festive que se sont rassemblés près de 500 participants, réunis pour souligner l'importance de ce cours d'eau. Des gens en provenance de Mascouche et de Terrebonne principalement, accompagnés de plusieurs acteurs locaux ayant à cœur la cause de l'eau, ont profité de cette journée pour célébrer le Mois de l'eau. De plus, l'activité a permis de souligner les retombées du projet de Grand nettoyage de la rivière Mascouche réalisé en 2016 et 2017. Le COBAMIL, coordonnateur de l'événement, travaillait de concert avec différents partenaires locaux pour l'organisation de cette fête citoyenne, soit la Ville de Mascouche, le ministère de la Culture et des Communications, Mathieu Lemay, député de Masson, Kayak Junky, ainsi que la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM).

DESCENTE DE LA RIVIÈRE ET APPRENTISSAGE

Différents intervenants ont pris la parole lors d'une conférence de presse pour inaugurer officiellement cette première édition de l'événement. L'activité centrale de la fête aura été sans contredit la descente en kayak sur la rivière Mascouche. Des départs ont eu lieu toutes les demi-heures entre 8 h 30 à 14 h 30. Au total, ce sont 149 personnes qui sont parties à la rencontre de la rivière. D'une durée de deux heures, cette descente aura permis aux kayakistes d'apprécier la beauté de leur cours d'eau et de s'informer sur son histoire grâce au jeu d'acteurs des animateurs de la SODAM placés à des endroits stratégiques en vue de nous en apprendre davantage sur le patrimoine culturel de la rivière et son rôle crucial dans le développement de la communauté mascouchoise.

PROJETS

SUIVI DE PLANTATION À BLAINVILLE

Un important projet de suivi de plantation en bande riveraine est en cours à Blainville pour les années 2018, 2019 et 2020. Plusieurs sites font l'objet d'un suivi dans différents secteurs de la ville et concernent différents cours d'eau : le ruisseau Gohier (environ 1000 mètres linéaires); le ruisseau Lockhead (environ 360 mètres linéaires); le ruisseau Nadon (environ 700 mètres linéaires); en plus d'un émissaire pluvial: Alcazar/Clervaux (190 mètres linéaires de plantation). Chacun des sites fera l'objet de 2 à 3 suivis, selon les sites et les échéanciers demandés par la Ville de Blainville. L'ensemble des travaux d'aménagements et de plantation observés dans le cadre du présent mandat ont préalablement été réalisés par des firmes spécialisées en aménagements paysagers.

Plusieurs centaines de plants de conifères, de feuillus et d'arbustes en majorité indigènes font l'objet du suivi ainsi que des superficies de sols à nu ayant fait l'objet d'ensemencement hydraulique. Sur chacun des sites, l'évaluation du taux de survie et de mortalité des plants est évalué pour chacune des espèces, et les plants morts sont identifiés à l'aide de ruban forestier. Les travaux de suivi visent à faire remplacer les plants morts ou à faire refaire l'ensemencement hydraulique (ou autre travaux plus adaptés) sur les superficies de sols à nu en bordure des cours d'eau.

PROJETS

DÉLIMITATION ET IDENTIFICATION DES MILIEUX HUMIDES À BOISBRIAND

La Ville de Boisbriand a mandaté le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) en septembre 2018 afin de mettre à jour la cartographie des milieux humides de la ville. Le mandat sera échelonné au courant des années 2018 et 2019.

Les travaux ont été réalisés selon la méthodologie simplifiée du guide d'identification des milieux humides du Québec méridional (Bazoge *et al.,* 2015) publié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en 2015. Lors de la saison terrain 2018, en vue de développer une expertise en la matière au sein de l'équipe du COBAMIL, les observations terrain ont été confirmées par l'entreprise de services-conseils scientifiques Biodiversité Conseil. Plusieurs stations ont démontré la présence d'une grande variété de milieux humides : tourbières boisées, marécages et marais ont été observés et cartographiés sur le terrain. En effet, de magnifiques peuplements de cédrières humides, d'érablières à érable argenté ou à érable rouge, étaient au rendez-vous.

SOLS HYDROMORPHES

La cartographie des milieux humides de la région a préalablement été réalisée par Canards Illimités par photo-interprétation. Or, les photos aériennes utilisées par Canards Illimités datent de 2007 et cette méthode ne permet pas de valider la nature des sols et de confirmer ou infirmer la présence de sols hydromorphes (organiques ou minéraux). Ceux-ci permettent, suite à une analyse de la végétation et de l'analyse du milieu, d'évaluer la présence ou non d'un milieu humide. Les sols hydromorphes organiques sont caractérisés par la prévalence de plus de 30 cm de tourbe dans le sol alors que les hydromorphes minéraux sont caractérisés par des signes d'hydromorphie propres à des conditions de mauvais drainage, tel que la gleyification ou par la présence de mouchetures.

PROJETS

LES CAUSERIES DU RUISSEAU ROUSSE

La 3e édition des Causeries du ruisseau Rousse a eu lieu le 27 mars dernier dans une cabane à sucre du bassin versant. L'événement visait à rassembler les producteurs du bassin versant en vue de les sensibiliser et les mobiliser vers l'adoption de pratiques agroenvironnementales permettant de protéger leurs sols et leurs ressources en eau dans un contexte de changements climatiques.

L'activité a permis de rassembler plusieurs agriculteurs et partenaires du milieu agricole. Au total, 8 producteurs ont participé à l'événement sur un total de 20 participants. Ces producteurs ont eu la chance de rencontrer et d'écouter 4 agronomes spécialisés en cultures maraîchères. En plus des producteurs, des représentants de l'UPA locale et régionale ont assisté à l'événement, ainsi que des membres de l'équipe du Club Profit-Eau-Sol, du MAPAQ et de la MRC Deux-Montagnes. Cette journée a également permis le transfert de connaissance favorisant l'adoption de pratiques culturales favorables à la conservation des sols et la préservation des ressources en eau.

En plus d'une courte présentation par le réseau Agriconseil, trois conférenciers sont venus présenter lors de cette journée. D'abord, M. Paul Deschênes, agronome à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) est venu parler de la gestion de l'irrigation en productions fruitières et maraîchères. Ensuite, M. Denis Giroux, agronome au Club agroenvironnemental en horticulture, est venu présenter une 2e conférence sur les cultures de couvertures et intercalaires en production maraîchères. De plus, Mme Roxane Jasmin-Larocque, agronome au club-conseil Profit-Eau-Sol, est venue nous expliquer son projet en cours dans le bassin versant en lien avec l'irrigation en production maraîchère. Enfin, un représentant du MAPAQ est venu présenter les mesures 4301 et 4300 permettant de financer l'adoption de différentes pratiques agroenvironnementales.

Les pratiques agroenvironnementales proposées visent à répondre à un problème environnemental d'érosion des terres agricoles et de qualité de l'eau documenté pour le territoire du bassin versant du ruisseau Rousse à Oka et Saint-Joseph-du-Lac en lien avec la topographie, la nature des sols et certaines pratiques agricoles. Le relief vallonneux ainsi que de nombreuses pentes de plus de 10 % contribuent à un dénivelé total de 130 mètres. De plus, la nature des sols sableux et graveleux favorise le drainage rapide des terres. Lors d'épisodes de fortes pluies, le drainage rapide entraîne différents processus d'érosion des terres agricoles tels que l'érosion en nappe, le ravinement au champ ainsi que le ravinement en berge. Ces phénomènes sont accentués lorsque les terres sont mises à nu par certaines pratiques culturales associées aux cultures annuelles (cultures maraîchères et grandes cultures), comme l'enfouissement des résidus à l'automne et les entrerangs sans couverture végétale durant la saison de croissance. De plus, le non-respect des bandes riveraines, peu importe le type de culture (pérenne ou annuelle), contribue à l'érosion des sols agricoles.

COMITÉS EXTERNES

Le COBAMIL, qui a pour vision d'être une référence reconnue et un collaborateur incontournable en matière de protection et de préservation des ressources en eau, est fier d'être une organisation engagée auprès d'une multitude d'acteurs de l'eau. En 2018-2019, le COBAMIL a siégé sur les comités suivants :

- Conseil Stratégique de la Table de Concertation Régionale du Haut Saint-Laurent et du Grand Montréal;
- Conseil d'administration de la Coalition pour une Navigation responsable et durable;
- Conseil d'administration du Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ);
- Comité de gestion du projet de bassin versant de la rivière du Chicot;
- Comité de vigilance de Signaterre Environnement;
- Comité de création de la Table de Concertation du bassin versant de la rivière des Outaouais;
- Ottawa River Watershed Health Committee;
- Comité Sud d'Éco-corridors laurentiens.

NOS MEMBRES

Les organismes et individus suivants étaient membres de notre organisme en 2018-2019. Ces gens, par leur adhésion, démontrent leur appui à notre mission de protéger et de préserver nos ressources en eau.

SECTEUR ÉCONOMIQUE

- UPA Outaouais-Laurentides
- UPA Deux-Montagnes
- UPA L'Assomption-Les Moulins
- Signaterre Environnement
- Arrimage.com Inc.
- Cycle Environnement
- Claude Martel Géographe-Conseil
- Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville
- EnviroServices
- Complexe Enviro Connexions
- Ferme la Sapinière
- SAGIE

SECTEUR MUNICIPAL

- MRC Deux-Montagnes
- MRC Thérèse-de Blainville
- MRC Des Moulins
- Ville de Boisbriand
- Municipalité d'Oka
- Ville de Bois-des-Filion
- Ville de Lorraine
- Ville de Terrebonne
- Ville de Blainville
- Sainte-Anne-des-Plaines
- Ville de Mirabel
- Rosemère
- Saint-Joseph-du-Lac
- Ville de Mascouche
- Ville de Sainte-Thérèse
- Municipalité de Saint-Placide
- Ville de Laval
- Conseil Mohawk de Kanesatake

SECTEUR COMUNNAUTAIRE

- Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides
- Conseil régional de l'environnement (CRE) de Lanaudière
- Éco-Nature /Parc de la rivière des Mille-îles
- Commission Scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- Cégep Régional de Lanaudière
- Société de Développement et d'Animation de Mascouche (SODAM)
- Cente d'interprétation de l'eau (C.I.EAU)
- Groupe Pein-Air Terrebonne (GPAT)
- Parc national d'Oka (SEPAQ)
- Fondation Dyson Moore
- Parc Régional du Bois de Belle-Rivière

AINSI QUE

- Monsieur André Perrault
- Monsieur Robert Roy
- Monsieur Dany Lavigne
- Monsieur Denis Fyfe
- Éric Girard, député de Groulx (provincial)
- Sylvie d'Amours, députée de Mirabel (provincial)
- M. Mathieu Lemay, député de Masson
- Ayaoub Ramez, député fédéral de Blainville

REMERCIEMENTS

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Ces organismes nous ont soutenus financièrement dans le cadre de projets ou par appui pour notre mission. Sans eux, le COBAMIL ne pourrait exister. Nous remercions chaleureusement tous nos membres qui, année après année, nous soutiennent et nous motivent à poursuivre notre mission.